



Monsieur Bernard EMIN Maire de Villaz Mairie 74370 VILLAZ

Direction Générale des Services Techniques

le

1 3 AVR. 2011

GM/GS

Dossier suivi par : Gérald MARIANI

Objet: Révision générale du PLU

Annexe sanitaire EU

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande et après vérification des documents de l'opération citée en objet, j'ai l'honneur de vous informer que ce dossier n'amène aucune remarque particulière de la part du SILA.

Toutefois, du fait du projet de réalisation du collecteur de tranfert d'eaux usées de Nâves-Parmelan à Villaz, les parcelles actuellement classées en zonage non collectif et qui seront directement desservies par ledit collecteur seront reclassées en zonage collectif (cf liste ci-jointe).

Souhaitant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

Le Directeur Général des Services Techniques, Valérie GUICHARD

PJ: liste des parcelles reclassées en assainissement collectif



LISTE DES PARCELLES DECLASSEES DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RECLASSEES EN ZONAGE COLLECTIF

SECTION	PARCELLES
В	4220
В	4221
В	2623
В	4458
В	4457
В	1669
В	1666
В	1 <i>57</i> 8
В	2136
В	3848
В	3916
В	3917
В	3057
В	1812
В	594
В	2120
В	2126
В	2127
B B	651
В	4425
В	4424
В	3944
В	3945
В	3999
В	3998
В	2658
В	2660
В	2661
В	2657
В	1454
В	1455
В	1456 1457
-	1437